

## GUIDE DU TUTEUR

<b>Titre du PROSIT</b>	<b>Un ministre qui ne connaît pas la biologie</b>
------------------------	---

<b>Clarification des termes (terminologie utilisée)</b>
---

Dans ce PROSIT, il est important que le tuteur s'assure que les étudiants comprennent et puissent définir convenablement les termes suivants : biodiversité, domaine climatique\*, érablière à bouleau jaune\*, conservation\*, développement durable et utilisation durable.

\* Ces termes sont décrits dans la Flore Laurentienne de Marie Victorin.

Tuteur pour la définition des autres termes voir Glossaire page 79-81 dans Stratégie canadienne.

### Notions et concepts visés (et hypothèses)

Les notions visées dans ce PROSIT sont de bien faire comprendre aux étudiants les notions de la biodiversité et de sa justification. De reconnaître les notions de conservation et ce que cela implique d'avoir un développement et une utilisation durable d'un territoire. Il s'agit de faire ressortir qu'il peut y avoir exploitation d'une ressource et de son maintien. Il s'agit aussi que l'étudiant se familiarise avec la convention sur la diversité biologique et ce que le gouvernement canadien entend entreprendre en fonction de cette convention.

Utilisez l'excuse d'une ébauche afin que les étudiants organisent leur pensée de façon très simple (de ne pas les faire sombrer dans le détail).

Afin d'orienter votre tutorat, utilisez la proposition d'une stratégie pour encourager les étudiants à établir selon leur connaissance les grandes lignes directrices de ce projet de loi. Utilisez comme guide les grands principes directeurs voir la section A du guide, (**pour les tuteurs seulement**), mais laissez aux étudiants beaucoup de flexibilité afin qu'ils puissent découvrir eux-mêmes les grands principes.

De plus, ils sont responsables d'un glossaire, le tuteur devrait orienter les étudiants de faire un retour sur les thèmes et les notions de l'espèce, la population, la communauté et de l'écosystème afin de s'assurer que « ministre, fonctionnaire, public » comprennent bien la terminologie employée.

Comme devoir les étudiants pourront consulter les documents reçus et l'Internet pour confirmer et solidifier les grandes lignes directrices qu'ils ont suggérées.

## SECTION A LA BIODIVERSITÉ AU CANADA

### Engagement pour sa conservation et son utilisation durable

#### BIODIVERSITÉ

La biodiversité est la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. Elle résulte de 4 milliards d'années d'évolution.

La biodiversité soutient les sociétés humaines écologiquement, économiquement, culturellement et spirituellement. Toutefois, malgré l'importance de la biodiversité, la croissance démographique alliée à l'augmentation de la consommation des ressources entraînent une détérioration des écosystèmes ainsi qu'une diminution alarmante du nombre des espèces et de leur diversité génétique. Le déclin de la biodiversité à l'échelle du globe est maintenant reconnu comme un des plus graves problèmes environnementaux auxquels l'humanité doit faire face. Les organismes vivants de notre planète ont une valeur inestimable pour nous, êtres humains.

En réponse à la crise mondiale de la biodiversité, les Nations Unies et ses pays membres ont négocié la *Convention des Nations Unies sur la diversité biologique*, qui est entrée en vigueur en 1993. Les trois objectifs de la Convention sont :

- ◆ la conservation de la biodiversité;
- ◆ l'utilisation durable des ressources biologiques;
- ◆ le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

La Convention fournit à chaque nation la base nécessaire pour évaluer ses efforts actuels afin de conserver la biodiversité et d'utiliser de manière durable les ressources biologiques, et pour déterminer la façon de combler les éventuelles lacunes et de profiter des occasions.

La Stratégie canadienne de la biodiversité a été élaborée pour servir de guide à la mise en oeuvre, au Canada, de la Convention sur la diversité biologique.

## LA STRATÉGIE CANADIENNE DE LA BIODIVERSITÉ

### Vision

- ◆ Une société qui vit et évolue en harmonie avec la nature, qui apprécie la vie sous toutes ses formes, qui ne prend de la nature que ce qu'elle peut donner sans s'appauvrir et qui laisse aux générations futures un monde dynamique, nourricier, riche dans sa diversité biologique.

### Principes Directeurs

- ◆ Outre sa valeur intrinsèque, la biodiversité a une valeur écologique, économique, sociale et culturelle.
- ◆ Toutes les formes de vie, y compris les humains, sont finalement reliées à toutes les autres formes de vie.
- ◆ Tous les Canadiens sont tributaires de la biodiversité et ont la responsabilité de contribuer à sa conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques.
- ◆ Tous les Canadiens devraient être encouragés à comprendre la biodiversité et à en apprécier la valeur; ainsi qu'à participer aux décisions touchant l'utilisation de l'air, de l'eau, des terres et des autres ressources.
- ◆ Une approche écologique de la gestion des ressources est fondamentale à la conservation de la biodiversité et à l'utilisation durable de nos ressources biologiques.
- ◆ Les décisions de développement doivent tenir compte des valeurs écologiques, économiques, sociales et culturelles.
- ◆ Le maintien d'écosystèmes sains et en évolution, ainsi que la préservation des processus naturels sont nécessaires à la conservation *in situ* de la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources biologiques.
- ◆ Des mesures *ex situ* peuvent être nécessaires pour appuyer la conservation de certaines espèces et de certaines populations, et sont essentielles pour assurer l'utilisation durable d'un grand nombre de ressources agricoles, forestières et aquatiques.
- ◆ Il faudrait respecter les connaissances, les innovations et les pratiques des collectivités autochtones et locales, de même que les utiliser et les préserver avec l'appui et la participation de ces collectivités.
- ◆ La conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques devraient s'effectuer à l'aide des meilleures connaissances disponibles et d'approches capables d'évoluer avec l'acquisition de nouvelles connaissances.
- ◆ La conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques exigent une coopération locale, régionale, provinciale, territoriale, nationale et mondiale, ainsi que le partage des connaissances, des coûts et des avantages.

## Objectifs

- ◆ conserver la biodiversité et utiliser de façon durable les ressources biologiques;
- ◆ améliorer à la fois notre connaissance des écosystèmes et notre capacité de gérer les ressources;
- ◆ promouvoir la sensibilisation à la nécessité de conserver la biodiversité et d'utiliser de façon durable les ressources biologiques;
- ◆ établir des mesures incitatives et des lois pour favoriser la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques;
- ◆ travailler de concert avec d'autres pays afin de conserver la biodiversité, d'utiliser les ressources biologiques de façon durable et de partager équitablement les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Le succès de la mise en œuvre de la Stratégie dépendra, en grande partie, de la mesure dans laquelle toutes les tranches de la société adopteront sa vision et ses principes, et contribueront à la réalisation de ses objectifs. En fin de compte, la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques commanderont l'appui et la participation des particuliers, des collectivités, des administrations régionales et urbaines, des écologistes, du monde des affaires, des entreprises industrielles, des établissements d'enseignement et des institutions de recherche. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux joindront leurs efforts à ceux que déploient les collectivités autochtones pour se doter d'approches en vue d'appliquer la Stratégie. De même, nous devons reconnaître nos responsabilités en vue de promouvoir la coopération mondiale nécessaire pour mettre en œuvre la Convention et aider les pays en développement.

.....

### Notes et remarques particulières

Ce PROSIT est avant tout un exercice de réflexion sur la biodiversité et de sa justification. Il est important d'utiliser les notions et les organismes récoltés sur le terrain comme point de réflexion pour ce PROSIT.

### Matériel didactique supplémentaire nécessaire

#### Textes et diagrammes :

Aucun lors du PROSIT.

Chaque étudiant devrait avoir une copie des documents reçus en séance au début de l'unité.

#### Au retour:

#### I. Vérification de la synthèse des connaissances acquises

#### II. Vérification des hypothèses

#### Question de relance

Le retour avec les étudiants vise à vérifier avec eux les grandes lignes directrices de leur stratégie. Ils devraient avoir en gros établi que :

- 1) autre que la valeur intrinsèque de la biodiversité, il y a une valeur écologique, économique, sociale et culturelle,
- 2) une implication sociale des intervenants face à la biodiversité,
- 3) une saine gestion des ressources, tout en établissant des programmes de conservation,
- 4) et l'exigence que cette stratégie ne pourra s'implanter qu'avec la coopération et coordination des différents intervenants.

Relance : Faire reconnaître aux étudiants la complexité d'un projet ou la difficulté d'implantation de la convention sur la diversité biologique établie par ONU

Version (date) ⇒ | 220896

Modifié par ⇒ |